

La Gazette

de St Martin-de-Nigelles

06/26

Retrouvez toutes les infos sur www.villesmdn.fr

Béatrice BOUCHAUDY

Édito

Chères Nigelloises, chers Nigellois,



En mars dernier, vous avez été appelés aux urnes pour renouveler l'équipe municipale. Bien qu'une seule liste se soit présentée à vos suffrages, c'est avec beaucoup d'humilité et de responsabilité que nous accueillons votre confiance. Soyez assurés que notre engagement reste intact : être à l'écoute de l'ensemble des habitants, sans exception, et œuvrer chaque jour dans le seul intérêt de Saint Martin de Nigelles.

Au fil des pages de cette nouvelle gazette, nous avons souhaité vous informer en toute transparence sur les dossiers qui rythment l'actualité de notre village en ce début de mandat.

Vous y retrouverez notamment :

La vie municipale : la présentation de vos nouvelles commissions de travail.

Notre école : le point sur la fermeture regrettée d'une classe à la rentrée.

Nos finances : la présentation de notre budget 2026, bâti avec rigueur dans un contexte incertain.

La déviation : le maintien de notre opposition historique à ce tracé, malgré le renouvellement de la Communauté de Communes.

Le cadre de vie : un tour d'horizon des différents travaux de voirie.

Le numérique : le lancement de notre nouveau site internet pour faciliter votre quotidien.

La vie locale : Retrouvez en dernière page, une invitation pour notre repas républicain du 13 juillet, un moment convivial et de partage.

Enfin, je ne pouvais clore cet éditorial sans adresser un mot tout particulier à Gildas CARO. Figure incontournable de nos services techniques et chauffeur bienveillant de notre bus scolaire depuis de si nombreuses années, il prendra en juillet une retraite bien méritée. Nous le remercions très chaleureusement pour son dévouement au service de la commune et de nos enfants.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente lecture.

Béatrice BOUCHAUDY

BONNE RETRAITE, GILDAS !

C'est avec une immense reconnaissance que nous célébrons le départ à la retraite de Gildas, une figure incontournable de Saint Martin de Nigelles. Après de si nombreuses années de dévouement au service de notre commune, il est temps pour lui de profiter d'un repos bien mérité.

Au service de notre cadre de vie : En tant que responsable des services techniques, Gildas a veillé sans

relâche à l'entretien de notre village. Sa disponibilité, sa discrétion et son savoir-faire ont été précieux pour résoudre les petits et grands tracas du quotidien.

Le chauffeur bienveillant de nos enfants : Pour des générations d'élèves et de parents, Gildas restera ce visage souriant et rassurant au volant de notre bus scolaire. Matin et soir, il a accompagné nos petits

Nigellois sur le chemin de l'école avec une prudence exemplaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, de ses collègues et de tous les habitants : Un immense merci, Gildas ! Nous te souhaitons une très belle et heureuse retraite, remplie de beaux projets personnels et de moments précieux avec tes proches. N'hésite pas à venir nous saluer de temps en temps !

Laurence SÉNÉCHAL

FERMETURE D'UNE CLASSE À LA RENTRÉE 2026

C'est une épée de Damoclès qui planait au-dessus de notre école depuis plusieurs années. Malheureusement, la nouvelle est désormais officielle : l'Inspection Académique a acté la fermeture d'une classe au sein de notre établissement pour la rentrée de septembre 2026. La municipalité tient à partager avec vous son profond regret face à cette décision.

Une logique comptable plutôt qu'une opportunité pédagogique

Comme beaucoup de communes rurales, nous faisons face à une évolution de notre démographie et à une baisse du nombre d'élèves. Face à ce constat, deux visions s'affrontaient.

De nombreux spécialistes de l'éducation soulignent aujourd'hui qu'une diminution des effectifs ne devrait pas systématiquement rimer avec fermeture. Au contraire, avoir moins d'élèves par classe représente une opportunité inespérée pour :

Renouveler les méthodes d'enseignement en favorisant la participation de chacun.

Offrir un suivi plus qualitatif et individualisé, particulièrement pour les élèves en difficulté.

Rapprocher l'enseignant de ses élèves, créant ainsi un environnement d'apprentissage plus serein et performant.

Au lieu de saisir cette chance de moderniser l'école et d'investir dans la qualité de l'enseignement, l'académie a préféré opter pour une approche purement comptable en supprimant une classe. C'est une occasion manquée pour l'avenir de nos enfants que nous déplorons amèrement.

Notre soutien à l'école reste indéfectible

Bien que la carte scolaire relève de la compétence exclusive de l'État, l'équipe municipale s'est battue pour faire entendre la voix de notre village. Nous comprenons et partageons pleinement la déception légitime des parents d'élèves et de notre équipe enseignante.

Jean-charles DEMORÉ

LES COMMISSIONS

Lors du conseil municipal du 27 avril 2026, il a été fixé au nombre de 5 les commissions. Madame le maire est le président de fait de toutes les commissions, mais pour chacune d'entre elle, un rapporteur est nommé.

Vie communale et Associative, les Aînés : Patricia FIGON,, Catherine RUBIN, Joanne GRIGNON, Jean-charles DEMORÉ, Jean-Louis PERRAULT

Travaux & Urbanisme : Alain RIBAUT, Joanne GRIGNON, Christelle MÉLLÉ, Eric HAYES, Youssef LAAMARTI, Jean-Louis PERRAULT

Communication : Jean-charles DEMORÉ, Antoine MAURY, Catherine RUBIN, Hélène BERTHON, Laurence SÉNÉCHAL.

Finances : Jean-françois TURPIN, Virginie POUL, Vincent ALIX, Christelle MÉLLÉ, Antoine MAURY, Jean-Louis PERRAULT.

Affaires Scolaires et Jeunesse : Laurence SÉNÉCHAL, Virginie POUL, Catherine RUBIN, Youssef LAAMARTI

Le saviez-vous ?

200 000 €

C'est le coût des travaux de réfection de la surface de roulement réalisés par le Département fin avril sur notre commune.



Alain RIBAULT

LES TRAVAUX TOUT JUSTE RÉALISÉS

Amélioration de la gestion des eaux pluviales : création d'un puisard au clos des champs : 13 095€

Afin de limiter les débordements constatés lors de fortes pluies au clos des champs, la commune avait décidé la création d'un puisard (puits d'infiltration). Ce dispositif permet de recueillir les eaux de pluie et de les infiltrer progressivement dans le sol réduisant ainsi la stagnation, les ruissellements et la saturation des réseaux. Ces travaux ont été réalisés courant Mai.



Sécurité routière : mise en place d'une chicane et création d'une zone 30 à Nigelles et au Coudray : 6 387€

Pour renforcer la sécurité dans les hameaux de Nigelles et du Coudray, une chicane a été mise en place sur la départementale. Associée au ralentisseur existant, elle s'intègre désormais dans une zone 30. Ces aménagements visent à réduire la vitesse des véhicules, sécuriser la traversée du hameau et protéger les habitants. La vigilance et le respect des limitations restent essentiels pour garantir l'efficacité de ces dispositifs.



LES TRAVAUX À VENIR : 82 000€

Soucieuse de préserver notre patrimoine commun et d'améliorer continuellement notre cadre de vie, la commune va prochainement engager plusieurs interventions importantes sur le territoire de notre belle commune. Ces travaux, pensés pour votre confort et votre sécurité, s'articulent autour de quatre grands axes.

Sécurité et préservation de notre patrimoine

Le cimetière communal, lieu de mémoire essentiel à notre village, va bénéficier de travaux de rénovation. L'intervention se concentrera sur l'un des piliers du portail d'entrée. L'objectif est double : assurer la pérennité de l'ouvrage et garantir la sécurité de tous les visiteurs, tout en respectant l'architecture historique de ce site.

Amélioration de la voirie

Afin de vous offrir des conditions de circulation optimales, une opération

de réfection est programmée sur la rue du Clos des Champs. Le tronçon actuellement dégradé sera repris, ce qui permettra de sécuriser et de fluidifier vos déplacements quotidiens dans ce secteur.

Prévention et gestion des eaux pluviales

Pour anticiper les fortes intempéries et limiter les risques de ruissellement, des aménagements spécifiques dédiés à la gestion des eaux pluviales vont être mis en place. Ils concerneront les secteurs du hameau des Godets, de Ouencé et de la rue de Fervaches. Ces travaux permettront d'optimiser la collecte des eaux et de faciliter leur écoulement naturel.

Rénovation de nos bâtiments et transition énergétique

Notre patrimoine bâti fait également l'objet de toutes nos attentions :

Logements communaux : des travaux d'isolation des sols vont être réalisés dans nos appartements. Une démarche écologique qui améliorera considérablement le confort thermique des locataires.

École primaire : la toiture du préau va être refaite à neuf. Nos enfants pourront ainsi continuer à profiter de leurs récréations à l'abri et en toute sécurité.

Renforcement de la défense incendie

La sécurité de nos habitants est notre priorité absolue. Dans le cadre de la mise aux normes de nos équipements de défense contre l'incendie, une nouvelle réserve d'eau sera installée voie des Ruelles. Stratégiquement placée, elle garantira une ressource en eau immédiatement disponible pour nos sapeurs-pompiers, renforçant ainsi la protection de la salle multi-activités et du groupe scolaire Charlemagne.

Jean-Charles DEMORÉ

VOS QUESTIONS SUR LES ÉPANDAGES

Peut-être avez-vous déjà été réveillé aux aurores par le ronronnement d'un tracteur, ou aperçu des phares balayer nos champs tard dans la nuit. Vous avez même été quelques-uns à nous interpeller à ce sujet à la mairie. Une question légitime revient souvent : "Pourquoi épandre à des heures pareilles ? Essaient-ils d'agir en cachette ?" Rassurez-vous, nos agriculteurs ne jouent pas à cache-cache avec nous, et ils ne sont pas non plus devenus nyctalopes ! S'ils sortent leurs engins à la nuit tombée ou au petit matin, ce n'est pas pour fuir les regards, mais au contraire pour respecter des règles environnementales très strictes.

Voici pourquoi la nuit est le meilleur allié du monde agricole :

- **Pour protéger les abeilles** (et autres pollinisateurs) : C'est la raison numéro un ! La législation l'impose : pour protéger les insectes butineurs, certains traitements ne peuvent être appliqués que lorsque ces derniers dorment. En agissant la nuit ou très tôt le matin, nos agriculteurs s'assurent que les

abeilles sont bien à l'abri dans leurs ruches.

- **Pour éviter de semer à tout vent** : La réglementation interdit tout épandage si le vent dépasse une certaine vitesse (souvent 19 km/h). Le soir et le matin, l'air est généralement beaucoup plus calme. Cela évite ce qu'on appelle la "dérive", c'est-à-dire que le produit s'envole vers les parcelles voisines ou les habitations.

- **Pour une meilleure efficacité** (et donc moins de produit) : En pleine journée, sous l'effet du soleil et de la chaleur, les produits s'évaporent très vite avant même d'avoir pu agir. À l'inverse, la fraîcheur nocturne et la fameuse rosée du matin **p e r m e t t e n t** aux plantes de mieux absorber les traitements. Résultat ? Les agriculteurs ont besoin d'utiliser moins de produit

pour une même efficacité.

Un métier sous haute surveillance

L'épandage n'est pas fait au hasard. Les agriculteurs de Saint-Martin-de-Nigelles, comme partout en France, suivent des protocoles extrêmement rigoureux, dictés par la météo, la loi, et le bon sens agronomique.

Alors, la prochaine fois que vous entendrez un tracteur chanter sous la lune, vous saurez que c'est le signe d'un travail bien fait, dans le respect de notre santé et de notre environnement !



Jean-Charles DEMORÉ

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE

Vous êtes nombreux à vous gratter frénétiquement ces dernières semaines ! Une mystérieuse vague de petits boutons rouges a en effet frappé notre commune, tout comme le reste du Sud Yvelines. Vous vous êtes demandé d'où venaient ces irritations soudaines ? Le coupable a été identifié : il s'agit de la chenille processionnaire du chêne.

L'attaque invisible des "poils volants"

Il n'est même pas nécessaire de toucher cette chenille pour en faire

les frais. Lorsqu'elle se sent menacée ou tisse son nid, elle libère des milliers de poils microscopiques et extrêmement urticants. Très légers, ces poils sont portés par le vent et viennent se déposer furtivement sur notre peau, le linge qui sèche en extérieur ou dans le pelage de nos animaux.

Un phénomène urticant à surveiller

Si le contact provoque généralement de fortes démangeaisons et des plaques rouges (similaires à des piqûres d'orties), ces poils volants

peuvent aussi entraîner des irritations aux yeux ou des gênes respiratoires.

Une vigilance toute particulière s'impose pour vos animaux de compagnie ! Nos chiens et chats sont très vulnérables : s'ils reniflent ou lèchent ces poils, le risque de nécrose de la langue est réel et nécessite une visite aux urgences vétérinaires.

Jean-François TURPIN

ZOOM SUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE !

Parler de lignes budgétaires et de pourcentages peut parfois donner le tournis ! Pourtant, le budget, c'est le moteur de notre village. Pour tout comprendre en un coup d'œil, nous vous avons préparé deux graphiques simples illustrant nos recettes et nos dépenses 2025.

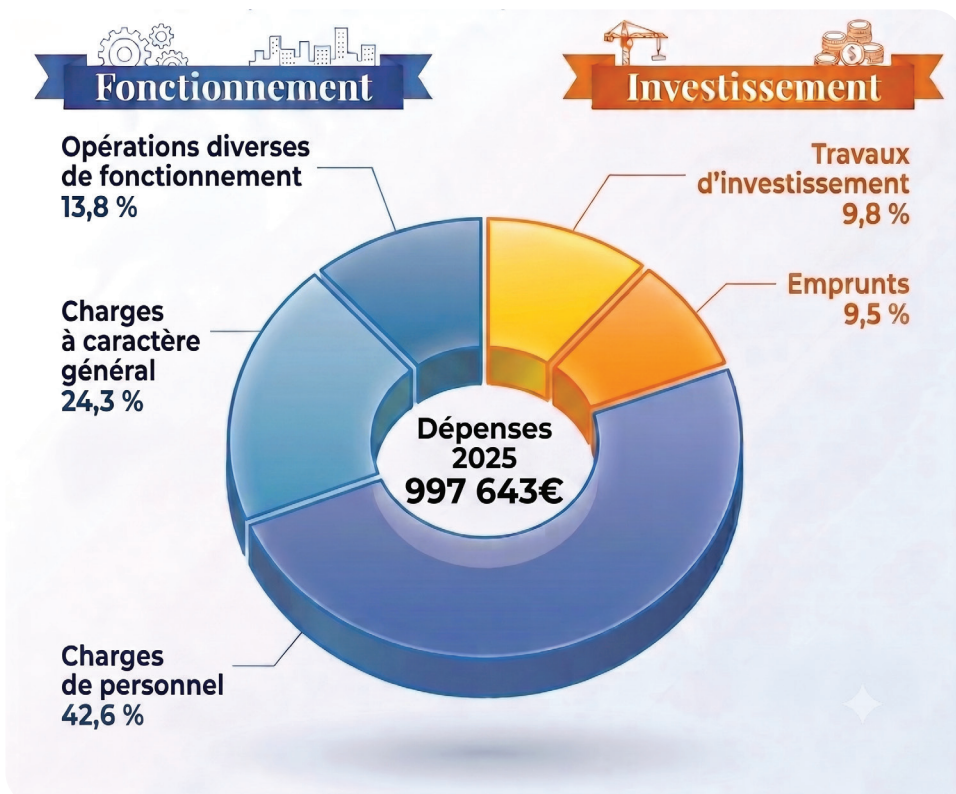
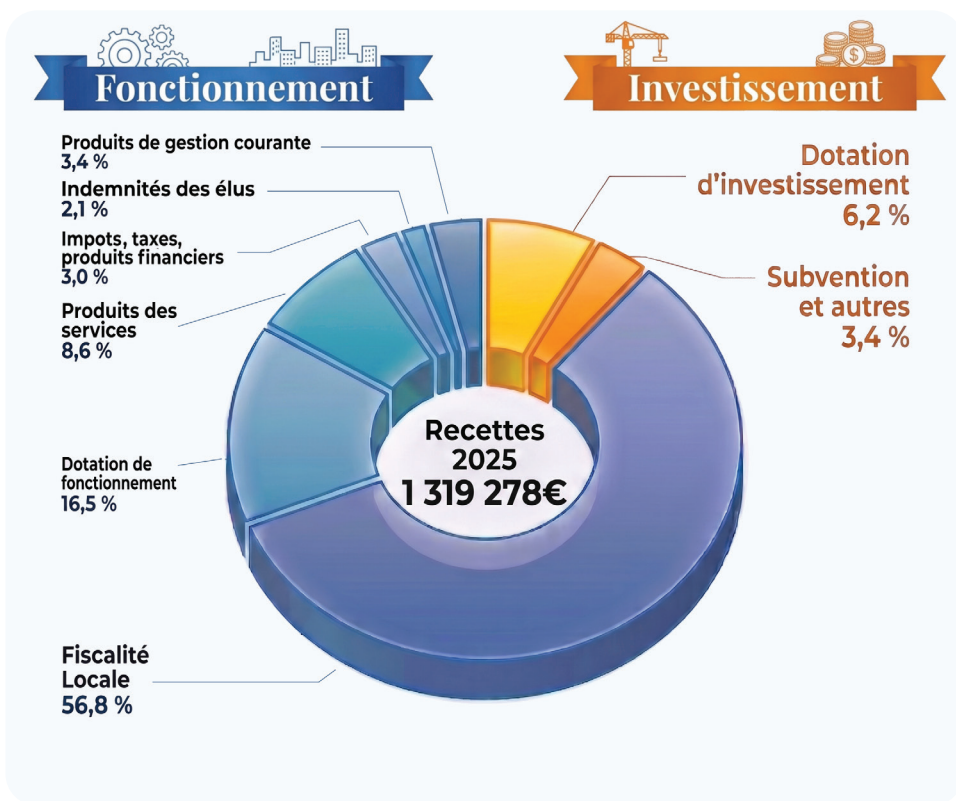
Mais avant de plonger dans les chiffres, sachiez-vous que le budget d'une mairie fonctionne avec deux « sections » bien distinctes ? C'est un peu comme à la maison :

Le Fonctionnement (Le quotidien) : C'est l'argent qui sert à faire tourner le village tous les jours. Il paie les factures d'électricité de l'école, les fournitures, l'entretien courant et, bien sûr, le salaire des agents communaux qui prennent soin de notre cadre de vie.

L'Investissement (L'avenir) : C'est l'argent dédié aux projets durables. À la maison, ce serait l'achat de votre voiture ou la réfection de la toiture. Pour la commune, c'est ce qui permet de moderniser nos équipements, d'acheter du matériel lourd ou de réaliser de grands travaux.

La santé financière de Saint-Martin-de-Nigelles est excellente ! **L'exercice 2025 se clôture en effet avec excédent de 310 635 €.**

Mais alors, pourquoi notre tirelire est-elle si pleine ? Il y a une petite astuce : ce bonus s'explique principalement par le contretemps de quelques chantiers qui ont pris du retard l'an dernier. Rassurez-vous, ces travaux n'ont pas disparu ! Ils ont simplement été reportés à l'année 2026. Cet excédent tombe à pic : il est immédiatement réinvesti pour financer les chantiers qui démarrent ou vont démarrer dans les prochains mois dans notre commune.



Jean-Charles DEMORÉ

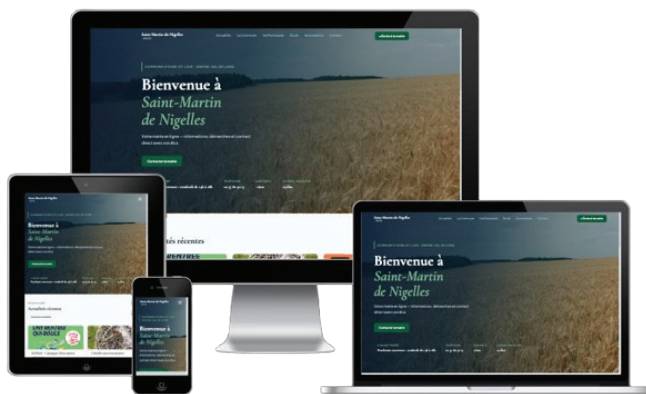
NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Pour mieux vous informer, vous accompagner au quotidien et valoriser notre beau village, la municipalité fait évoluer ses outils de communication. Nous sommes très heureux de vous présenter aujourd'hui les nouveautés de notre écosystème numérique, pensé pour et avec vous.

Un nouveau site internet : plus moderne

Notre site internet officiel s'est refait une beauté ! Cette refonte graphique complète a été pensée pour être plus intuitive, plus accessible et plus agréable à naviguer au quotidien.

Le grand plus : Dès la page d'accueil, vous pourrez bientôt découvrir (ou redécouvrir) les différents points d'intérêt, le patrimoine et le charme de Saint-Martin-de-Nigelles à travers des vidéos courtes et dynamiques. Une belle vitrine pour notre commune et une manière moderne de valoriser notre cadre de vie !



PanneauPocket évolue : devenez acteur de votre commune !

Vous êtes déjà très nombreux à utiliser l'application PanneauPocket pour suivre les actualités de la municipalité en temps réel. Pour répondre encore mieux à vos attentes, nous avons entièrement réorganisé notre offre sur la plateforme.

Une clarté renforcée : Les informations sont désormais mieux classées pour vous permettre de trouver l'essentiel en un coup d'œil.

Un contenu enrichi : Vous bénéficierez d'un choix plus large de catégories d'informations (travaux, vie associative, alertes météo, événements...).

La nouveauté majeure – Le signalement direct : C'est la grande évolution de notre service ! Une ampoule de réverbère grillée ? Un



dépôt sauvage ? Un problème sur la voirie ? Vous pouvez désormais nous faire remonter directement l'information et nous alerter en quelques clics depuis l'application.

Pédagogie : Ce nouvel outil citoyen nous permettra d'être encore plus réactifs dans l'entretien de notre commune. Ensemble, préservons la beauté de Saint-Martin-de-Nigelles !

Informations pratiques

Ces nouveaux services sont d'ores et déjà disponibles. Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons chaleureusement à télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone et à visiter notre nouveau site internet. Nous publions également notre actualité sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/mairie.smdn/>

Patricia FIGON

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

Samedi

**13
Juin**

à partir de 18h

La Fête de la Musique

Venez chanter, danser ou même tout simplement profiter d'un moment convivial !

Des années 80, en passant par les titres d'aujourd'hui, quelques morceaux musicaux pour chanter tous ensemble lors de la fête de la musique

On vous attend nombreux et nombreuses à St Martin de Nigelles - Place



Dimanche

**28
Juin**

Vide Grenier

Vide Grenier organisé par Nigelles en Fête. Infos et réservation au 07 83 28 95 91

Buvette et restauration sur place



Dimanche

**28
Juin**

à partir de 17h

Chorale POP en concert

Concert à la Salle Multi-activité, organisé par Resonances d'Eure et Loir. Reprises de chansons françaises des années 60 à nos jours.



lundi

**13
Juillet**

à partir de 18h30

Repas Républicain

À l'approche de notre Fête Nationale, moment privilégié pour célébrer notre unité et nos valeurs communes, l'équipe municipale a l'immense joie de vous convier à notre grand Repas Républicain ! C'est une belle occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager un moment de convivialité au cœur de notre commune. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de préparer ce repas de manière optimale, l'inscription préalable est obligatoire.



**À
VENIR**

Le Jeu des 1000€

La mairie a décidé d'inscrire notre commune au mythique jeu de France Inter, le plus ancien jeu radiophonique de l'Hexagone. Nous vous tiendrons informés de notre sélection éventuelle.

Dictée intergénérationnelle

Et si vous vous mesuriez à vos enfants, petits-enfants au classic exercice de la dictée ? La mairie organisera très bientôt une dictée géante, de quoi passer un bon moment en famille.